Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 9470627
Centre d'intérêt: 871

Soins esthétiques : épilation à l'électricité : rapport d'analyse de situation de travail / [sous la responsabilité de Jean Turgeon, Marie Guimont, Louise Vaillancourt ; Direction générale de la formation professionnelle]. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, 1993.
17 p. ; 28 cm.

La couv. porte en outre: 21; La formation professionnelle au secondaire. Code: 9394-0212; 17-2103-06.

ISBN 2-550-23756-0

Vedette(s)-secondaire(s): Turgeon, Jean, éd * Guimont, Marie, éd * Vaillancourt, Louise, éd * Québec (Province). Ministère de l'éducation. Direction générale de la formation professionnelle

Descripteur(s): Formation professionnelle * Analyse de tâches * Description de tâches * Marché du travail * Emploi * Caractéristiques professionnelles * Secondaire (Ordre d'enseignement)

Identificateur(s) de sujet: Soins esthétiques * Epilation à l'électricité * Electrolyste

L'analyse de situation de travail a pour but de préciser les compétences sur lesquelles s'appuient les objectifs d'un programme. Dans ce document, elle porte sur la fonction de travail d'électrolyste. Elle est effectuée par des spécialistes qui précisent les tâches et les opérations à accomplir en plus d'établir leurs conditions d'exercice. Ils identifient également les habiletés et le comportement requis et formulent des suggestions à l'égard de la formation.

Type de document:

SOINS ESTHÉTIQUES

ÉPILATION À L'ÉLECTRICITÉ

RAPPORT D'ANALYSE DE SITUATION DE TRAVAIL

La FORMATION PROFESSIONNELLE au secondaire

Québec

94-70627

SOINS ESTHÉTIQUES

ÉPILATION À L'ÉLECTRICITÉ

RAPPORT D'ANALYSE DE SITUATION DE TRAVAIL

Liste des personnes présentes à l'atelier

Les personnes suivantes ont participé à l'atelier d'analyse de la situation de travail des électrolystes tenu à Beaupré le 24 septembre 1991.

Spécialistes du métier

Yvette Bilodeau
Clinique d'électrolyse
Centre médical South West Quebec
175, rue Stillview
Pointe-Claire (Québec)
H9R 4S3

Denise Cardinal
Présidente de l'Association des diplômés en électrolyse du Québec
Centre de formation
7821, rue Jarry Est
Montréal (Québec)
H1J 2C3

Bernadette Maheux
Clinique Bernadette Maheux
327, boulevard René-Lévesque Ouest
Québec (Québec)
G1S 1S1

Danielle Turgeon
Salon Reflet Beauté
5125, boulevard Rive-Sud
Lévis (Québec)
G6V 4Z5

Lise Léonard
Présidente de l'Association des électrolystes du Québec
127, rue Visitation, local 202
Joliette (Québec)
J6E 4N4

Avant-propos

Dans un souci d'amener les diplômées et les diplômés de la formation professionnelle à exercer leur métier de façon compétente, le ministère de l'Éducation a fait appel à des spécialistes du métier pour décrire les tâches qu'ils devront accomplir et dresser la liste des exigences pertinentes. Réunis autour d'une même table, ces spécialistes se sont entendus sur une définition du métier; ils en ont précisé les tâches et les opérations en plus d'établir leurs conditions d'exercice. Voilà, en somme, ce dont fait état le présent rapport.

La liste des documents ci-contre permet de situer *l'analyse de situation de travail* dans le processus d'élaboration des programmes.

Le ministère de l'Éducation a pris l'initiative de diffuser ces rapports afin d'informer ses partenaires des travaux en cours et de l'orientation que prendront les programmes à élaborer. Ils pourront également être utilisés par les commissions scolaires à des fins d'information scolaire et professionnelle, de promotion des programmes, de préparation d'offres de service en formation sur mesure en entreprise, etc.

Documents liés à l'élaboration de programmes d'études

A- Recherche et planification

- Orientations pour le développement du secteur
- Répertoire des profils de formation professionnelle
- Planification quinquennale
- Étude préliminaire

B- Production de programmes

- **Rapport d'analyse de situation de travail**
- Précision des orientations et des objets de formation
- Programme d'études

C- Soutien des programmes

- Guide d'organisation pédagogique et matérielle
- Guide pédagogique
- Guide d'évaluation

Table des matières

Introduction 3

1. Description générale du métier 5

1.1 Définition du métier 5
1.2 Conditions de travail 5
1.3 Conditions d'entrée sur le marché du travail 5

2. Processus de travail 7

2.1 Tâches et opérations 7
2.2 Renseignements complémentaires 8

3. Conditions d'exercice des tâches et critères de performance 9

4. Habiletés et comportement 15

4.1 Définitions 15
4.2 Liste des habiletés nécessaires 15
4.3 Comportement 16

5. Formation 17

5.1 Objectifs de la formation 17
5.2 Suggestions d'ordre pédagogique 17
5.3 Suggestions relatives aux stages 17

Introduction

Dans le présent rapport, on trouve toute l'information recueillie au cours de l'atelier d'analyse de la situation de travail des électrolystes. L'atelier s'est tenu au Château Mont-Sainte-Anne, à Beaupré, le 24 septembre 1991, en présence de spécialistes du métier.

Comme le succès de l'élaboration des programmes dépend directement de la validité des renseignements obtenus au début de leur conception, un effort particulier a été fait pour que, d'une part, toutes les données fournies par les participantes à l'atelier soient présentées dans le rapport et que, d'autre part, ces données fassent état des conditions réelles d'exercice du métier.

1. Description générale du métier

1.1 Définition du métier

La fonction principale des électrolystes est d'enlever, sur n'importe quelle partie du corps, les poils jugés superflus par les clientes et les clients. L'épilation est effectuée de façon progressive et définitive, au moyen d'appareils électriques munis d'un filament. Elle vise à améliorer l'apparence de la personne, à éliminer les effets d'un problème endocrinien ou d'un problème héréditaire de pilosité excessive et, par le fait même, à procurer un bien-être physique et psychologique à la clientèle.

Les tâches des électrolystes sont aussi de conseiller les clientes et les clients sur les différentes méthodes à employer pour éliminer leurs poils superflus, à les informer de la fréquence, de la durée et des résultats des traitements, à épiler différentes parties du corps, à effectuer l'entretien quotidien des lieux de travail et de l'équipement et à planifier le travail du lendemain.

Les électrolystes exercent leur métier dans des cliniques d'épilation, dans des instituts de beauté, dans des salons d'esthétique, dans des salons de coiffure, dans une cabine aménagée dans la résidence d'une ou d'un électrolyste et parfois dans les cliniques médicales. Ces personnes peuvent également assurer la formation d'autres électrolystes dans les entreprises de fabrication et de distribution d'appareils d'épilation.

1.2 Conditions de travail

L'horaire de travail des électrolystes est très varié. Ces personnes peuvent travailler le jour, le soir ou les fins de semaine, jusqu'à 10 ou 12 heures par jour et parfois jusqu'à plus de 48 heures par semaine, en fonction de la demande.

Il s'agit d'un travail individuel, parfois accompli sous la supervision de la ou du propriétaire du salon. Souvent, l'électrolyste doit observer les directives données par cette personne concernant la technique de travail et la méthode d'épilation à employer.

Les conditions de travail varient d'une entreprise à l'autre. Le métier est parfois exercé dans des endroits exigus ou aménagés de façon peu pratique.

Les électrolystes, qui travaillent pendant de longues périodes en position assise, peuvent avoir des douleurs aux jambes; l'utilisation d'une loupe peut aussi causer des maux de dos.

Pour exercer le métier d'électrolyste, il faut avoir une bonne acuité visuelle, de la dextérité, une bonne santé physique et mentale, une apparence soignée, de la facilité à s'adapter aux nouvelles techniques et être disponible. La personne qui l'exerce doit être minutieuse, délicate, compréhensive et elle doit avoir le sens des responsabilités.

Parmi les principaux facteurs de stress, il faut mentionner les heures de travail nombreuses et variables, le respect des exigences de l'employeuse ou de l'employeur et de la clientèle, les risques d'endommager la peau de la cliente ou du client à cause d'un manque d'attention ou d'expérience et l'insécurité causée par le désir de conserver sa clientèle.

Les électrolystes peuvent, selon leurs goûts et les possibilités offertes, occuper un poste d'assistante-gérante, d'assistant-gérant, de gérante ou de gérant. Elles ou ils peuvent également créer leur propre entreprise et si désiré, devenir membres d'une association de spécialistes du métier. Elles ou ils peuvent alors participer à des discussions et à des journées d'étude, parfaire leurs connaissances et demeurer au fait des nouveautés du domaine.

1.3 Conditions d'entrée sur le marché du travail

En général, les employeuses et les employeurs préfèrent engager des personnes titulaires d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) en épilation à l'électricité délivré par le ministère de l'Éducation du Québec. Puisque l'exercice du métier d'électrolyste

n'est pas réglementé, il est possible d'ouvrir un salon sans avoir reçu de formation et sans posséder d'expérience dans le domaine.

Il arrive que l'électrolyste soit à l'essai pendant une période variant entre un et deux mois.

Les électrolystes peuvent être rémunérés à l'heure, au salaire minimum, recevoir un salaire fixe, un salaire accompagné d'une commission ou être payés selon leur compétence.

Elles ou ils assurent, la plupart du temps, l'entretien des lieux de travail et de l'équipement utilisé.

De façon générale, les spécialistes du métier ne sont pas syndiqués et ne peuvent bénéficier d'avantages sociaux.

Ces travailleuses et travailleurs paient eux-mêmes les frais de promotion de leurs services et ceux qui sont liés à leur perfectionnement et à leur participation aux congrès d'électrolystes. Elles ou ils peuvent devenir membres des associations suivantes : l'Association des électrolystes du Québec, qui prévoit le respect de normes et d'un code de déontologie, et l'Association des diplômés en électrolyse du Québec, qui possède aussi une réglementation.

2. Processus de travail

2.1 Tâches et opérations

Les participantes à l'atelier d'analyse ont énuméré les principales tâches accomplies par les électrolystes. Ces tâches sont présentées ci-dessous, accompagnées des opérations qui s'y rapportent.

1. Planifier son travail

1.1 Vérifier ses vêtements de travail.

1.2 Préparer l'équipement nécessaire.

1.3 Sortir les accessoires.

1.4 Mettre le stérilisateur en marche.

1.5 Prendre les rendez-vous.

1.6 Sortir les dossiers.

1.7 Sortir les filaments de chaque cliente ou client.

1.8 Désinfecter la table, la loupe et la chaise.

1.9 Préparer le matériel nécessaire en fonction de la clientèle à servir.

2. Accueillir la cliente ou le client

2.1 Vérifier le cahier de rendez-vous.

2.2 Aller à la rencontre de la cliente ou du client.

2.3 L'inviter à passer au vestiaire.

2.4 Accompagner la cliente ou le client à la cabine.

2.5 S'informer du service désiré.

2.6 Lui offrir un peignoir et des chaussettes.

3. Donner une consultation

3.1 Accueillir la cliente ou le client.

3.2 Expliquer le principe de l'épilation à l'électricité et les méthodes employées.

3.3 Prendre les coordonnées de la cliente ou du client, se renseigner sur son état de santé et sur les moyens d'épilation utilisés auparavant et orienter la personne vers un service médical, s'il y a lieu.

3.4 Expliquer clairement à la cliente ou au client les résultats habituels des traitements d'épilation à l'électricité.

3.5 Informer la cliente ou le client de l'importance des traitements.

3.6 Renseigner la cliente ou le client sur la durée et le coût approximatif des traitements.

3.7 Examiner la peau et la pilosité de la personne.

3.8 Remplir la fiche de renseignements et la faire signer par la cliente ou le client.

3.9 Renseigner la cliente ou le client sur les précautions à prendre avant et après l'épilation.

3.10 Répondre aux questions de la cliente ou du client.

3.11 Faire un essai d'épilation.

3.12 Planifier l'horaire des traitements en tenant compte de la disponibilité de la cliente ou du client.

3.13 Fixer le prochain rendez-vous.

3.14 Prendre congé de la cliente ou du client.

3.15 Nettoyer et ranger la cabine.

4. Procéder à l'épilation à l'électricité en employant la méthode appropriée

4.1 Préparer le poste de travail.

4.2 Accueillir la cliente ou le client.

4.3 Installer la cliente ou le client.

4.4 Consulter son dossier.

4.5 S'informer des réactions au traitement donné durant la séance d'essai ou au traitement précédent.

4.6 Se laver les mains.

4.7 Examiner adéquatement la région à épiler.

4.8 Désinfecter la région à épiler.

4.9 Choisir le filament approprié.

4.10 Stériliser le filament et les brucelles.

4.11 Insérer le filament dans le porte-filament.

4.12 Choisir la méthode d'épilation appropriée.

4.13 Régler l'appareil selon les besoins de la cliente ou du client.

4.14 Régler le chronomètre.

4.15 Se désinfecter les mains.

4.16 Procéder à l'épilation en employant la méthode choisie.

4.17 Donner les soins appropriés après l'épilation.

4.18 Indiquer à la cliente ou au client les précautions à prendre après avoir reçu un traitement d'épilation (par exemple, ne pas exposer au soleil la région épilée).

4.19 Remplir le dossier de la personne.

4.20 Dresser la facture.

4.21 Fixer le prochain rendez-vous.

4.22 Reconduire la cliente ou le client.

4.23 Nettoyer les instruments et les lieux de travail.

5. Terminer sa journée de travail

5.1 Classer les dossiers des clientes et des clients de la journée.

5.2 Arrêter les appareils.

5.3 Vérifier le matériel.

5.4 Nettoyer.

5.5 Ranger.

5.6 Fermer la caisse.

5.7 Rédiger le bilan de la journée.

5.8 Consulter le cahier de rendez-vous.

5.9 Planifier le travail du lendemain.

2.2 Renseignements complémentaires

Selon les spécialistes du métier, les électrolystes doivent accorder beaucoup d'importance à l'hygiène durant l'exécution de toutes les tâches.

Il est à noter qu'aucune réglementation ne régit la vente des appareils d'épilation. Certaines compagnies donnent quelques heures de formation sur le fonctionnement de leurs appareils.

Puisque l'électrolyste travaille sans encadrement, elle ou il doit maintenir ses connaissances à jour, de façon à demeurer au fait des nouveautés du domaine.

Les électrolystes doivent parfois se plier aux exigences de leur employeuse ou employeur et adopter leur méthode de travail.

Selon les spécialistes, il n'y a pas de réceptionniste ou de répondeur téléphonique dans plusieurs salons. Par conséquent, l'électrolyste doit souvent interrompre son travail pour répondre au téléphone.

3. Conditions d'exercice des tâches et critères de performance

Le tableau ci-dessous indique les conditions dans lesquelles les cinq tâches principales sont exécutées et les critères de performance qui leur sont associés.

Tâche 1 : *Planifier son travail*

Conditions d'exercice	Critères de performance
– Travail individuel, accompli sans supervision. – À l'aide du cahier de rendez-vous et des dossiers des clientes et des clients. – En employant les produits appropriés. *Outillage et équipement :* produits d'entretien de l'équipement, produits d'entretien de l'outillage, produits à appliquer avant et après l'épilation, dossiers, cahier de rendez-vous. *Matériel de base :* ouate, coton-tige, mouchoirs de papier, coussins, serviettes de papier, gants, masque, peignoir, chaussettes, pantoufles, etc. *Équipement de base :* table d'épilation, chaise, stérilisateur, loupe, table de service, appareils et accessoires d'épilation (filaments, porte-filaments, électrode, miroir, ciseaux, brucelles, trousse de premiers soins, etc.).	– Respect des règles d'hygiène et de sécurité. – Propreté de la cabine et de l'équipement. – Propreté corporelle et apparence soignée. – Choix judicieux des produits. – Entretien satisfaisant des appareils. – Conscience professionnelle. – Ponctualité. – Ordre dans les classeurs.

Tâche 2 : *Accueillir la cliente ou le client*

Conditions d'exercice

- Travail individuel, accompli sans supervision.
- À l'aide du cahier de rendez-vous et du dossier de la cliente ou du client.
- Tâche exécutée à l'entrée, au vestiaire et dans la cabine.
- À l'aide du matériel nécessaire.

Critères de performance

- Respect des règles de courtoisie.
- Propreté des lieux.
- Accueil chaleureux.
- Tact et discrétion.
- Apparence soignée.

Tâche 3 : *Donner une consultation*

Conditions d'exercice

- Travail individuel, accompli sans supervision.
- À l'intérieur d'une cabine privée.
- En fonction de la demande de la cliente, du client ou d'une personne des services médicaux.
- À l'aide d'illustrations de l'appareil pilosébacé, de la fiche de renseignements de la cliente ou du client et du cahier de rendez-vous.

Matériel de base :

gants, mouchoirs de papier, ouate, coton-tige, serviettes et serviettes de papier, coussins, masque, peignoir, chaussettes, produits à appliquer avant et après l'épilation, etc.

Équipement de base :

table d'épilation, appareil épilatoire, stérilisateur, filaments, loupe, brucelles, miroir, ciseaux, chaise, table de service, tabouret, etc.

Critères de performance

- Respect des règles d'hygiène et de courtoisie.
- Présence de tous les éléments d'information.
- Choix approprié de la méthode d'épilation.
- Clarté et justesse des explications.
- Examen minutieux de la peau et de la pilosité.
- Horaire des séances d'épilation adapté aux contraintes de la cliente ou du client.
- Souci de comprendre la cliente ou le client et d'obtenir sa collaboration.
- Réponses pertinentes aux questions de la cliente ou du client.
- Apparence soignée.
- Propreté de la cabine.
- Consultation d'une durée moyenne de 30 minutes.

Tâche 4 : *Procéder à l'épilation à l'électricité en employant la méthode appropriée*

Conditions d'exercice

- Travail individuel, accompli sans supervision.
- À l'intérieur d'une cabine privée.
- Utilisation de gants, s'il y a lieu.
- En fonction de la demande de la cliente, du client ou d'un membre du corps médical.
- À l'aide du dossier de la cliente ou du client et du cahier de rendez-vous.
- Dangers liés au maintien de la même position de travail et à l'utilisation de courants électriques.

Matériel de base :

gants, masque, ouate, mouchoirs de papier, cotontige, serviettes de papier, peignoir, chaussettes, produits à appliquer avant et après l'épilation, coussins.

Équipement de base :

table d'épilation, chaise, loupe, appareils électriques, stérilisateur, table de service, chronomètre, filaments, brucelles, etc.

Critères de performance

- Vérification régulière du matériel et de l'équipement.
- Souci du confort de la cliente ou du client.
- Respect constant des règles d'hygiène et de sécurité.
- Examen minutieux de la peau et de la pilosité.
- Choix approprié de la méthode d'épilation.
- Maîtrise de la technique de travail et de la méthode employées.
- Choix judicieux du filament.
- Intensité et durée de passage des courants appropriées au type de poil, à l'état de la peau, à la région à épiler et à la sensibilité de la cliente ou du client.
- Bonne coordination des mouvements.
- Connaissance des produits utilisés.
- Bonne communication avec la cliente ou le client.
- Écoute attentive.
- Collecte de renseignements pertinents et complets.
- Éclairage suffisant et exempt de zones d'ombre.
- Température confortable.
- Espace de travail suffisamment grand.
- Respect du temps convenu.
- Propreté des lieux.
- Apparence soignée.
- Dextérité, perfectionnisme, minutie, concentration, honnêteté, professionnalisme, délicatesse, jugement, bonne condition physique, assurance, discrétion.

Tâche 5 : *Terminer sa journée de travail*

Conditions d'exercice

- Travail individuel ou d'équipe.
- À l'aide du cahier de rendez-vous, des dossiers des clientes et des clients et des livres de comptabilité.

Outillage et équipement :

produits de nettoyage, rapports de caisse, calculatrice, cahier de rendez-vous, téléphone.

Critères de performance

- Exécution complète des opérations de fermeture de caisse.
- Bilan détaillé de la journée.
- Connaissances mathématiques suffisantes.
- Vérification complète du matériel et des produits.
- Propreté des lieux.
- Sens des responsabilités et honnêteté.

Renseignements complémentaires

1. Planifier son travail

L'électrolyste devrait toujours retirer ses bijoux avant les traitements.

Les spécialistes du métier recommandent l'utilisation d'un répondeur téléphonique pendant que l'électrolyste fait un traitement.

2. Accueillir la cliente ou le client

Les clientes et les clients doivent être accueillis avec politesse et délicatesse.

L'électrolyste devrait consulter régulièrement le cahier de rendez-vous afin de connaître le nom de la prochaine cliente ou du prochain client.

3. Donner une consultation

À la première rencontre, l'électrolyste doit remplir, de façon détaillée, une fiche de renseignements. Cette fiche doit contenir toute l'information nécessaire au suivi du dossier de la cliente ou du client. La durée et la fréquence approximatives des séances d'épilation doivent également y être inscrites. Ces données seront déterminées en fonction de l'état de santé de la personne, des médicaments qu'elle prend, s'il y a lieu, des moyens temporaires d'épilation utilisés et de la méthode d'épilation qui sera employée.

Durant la consultation, l'électrolyste doit donner des explications concernant la durée approximative des traitements, leur coût, les raisons du choix de la méthode, l'importance de l'assiduité aux traitements et l'arrêt des moyens temporaires d'épilation entre les traitements.

Selon les spécialistes du métier, la consultation précédant le traitement dure généralement 30 minutes et dans certains cas 45 minutes. Durant la consultation, l'électrolyste peut se servir de cassettes vidéo pour appuyer ses explications.

Dans le domaine de l'épilation à l'électricité, il existe différents types d'appareils dont les modèles peuvent varier d'une entreprise de fabrication à l'autre. Les appareils doivent toutefois respecter les normes de fabrication et de sécurité prévues par l'Association canadienne de normalisation (ACNOR). Ces appareils doivent fonctionner à une fréquence de 1356 mégahertz.

4. Procéder à l'épilation à l'électricité en employant la méthode appropriée

Durant les traitements, il est indispensable de respecter des règles strictes d'hygiène. De plus, certains traitements exigent beaucoup de tact et de discrétion.

Il n'est pas nécessaire de porter des gants ou un masque, sauf dans certains cas particuliers déterminés par l'électrolyste.

L'électrolyste doit se désinfecter les mains, au besoin, durant le traitement.

5. Terminer sa journée de travail

Pour faciliter la planification de la prochaine journée de travail, il est nécessaire de confirmer les rendez-vous. Le dossier de la cliente ou du client doit, par conséquent, contenir son numéro de téléphone au travail et à son domicile.

Toutes les opérations de fermeture de caisse doivent être exécutées adéquatement. Ce travail est confié à l'électrolyste qui est responsable de la caisse ou propriétaire du salon.

4. Habiletés et comportement

4.1 Définitions

«Une habileté transférable est une performance applicable à une variété de situations connexes mais non identiques. C'est une habileté qui n'est pas limitée par exemple, à un seul poste de travail, à une seule tâche ou à un seul métier[1].»

«Un comportement général se rapporte à une façon ou à une manière de se comporter. C'est moins une habileté qu'une façon particulière de faire les choses. Les attitudes ainsi que les habitudes profondes appartiennent à cette catégorie[2].»

4.2 Liste des habiletés nécessaires

Les participantes à l'atelier d'analyse de situation de travail ont déterminé les habiletés jugées essentielles à l'exercice du métier.

Connaissances générales et scientifiques

Pour exercer convenablement leur métier, les électrolystes doivent posséder certaines connaissances générales et scientifiques.

Gestion

Elles ou ils doivent pouvoir faire des calculs, dresser des factures, tenir les livres de comptabilité, assurer le suivi des dossiers et connaître les lois relatives à leur domaine.

Cosmétologie

Elles ou ils doivent connaître la composition, le mode d'emploi et les effets des produits vendus et utilisés.

Sciences de la santé

Elles ou ils doivent aussi avoir des notions de bactériologie, de morphologie du visage, d'histologie et de dermatologie. De plus, elles ou ils doivent comprendre le fonctionnement des différents systèmes qui composent le corps humain et respecter rigoureusement les règles d'hygiène et d'asepsie.

Code de déontologie

Les électrolystes doivent également observer le code de déontologie de leur domaine.

Marketing

Elles ou ils doivent être en mesure de vendre les services offerts par leur salon et d'en faire la promotion.

Communication

Elles ou ils doivent avoir certaines notions de psychologie et connaître la dynamique des relations interpersonnelles.

Règles d'hygiène et de sécurité

Les électrolystes doivent savoir aménager et entretenir les lieux de travail et effectuer l'entretien et la stérilisation du matériel et des appareils utilisés dans

---

1. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *Méthode d'élaboration de curriculum, Guide d'élaboration d'objectifs terminaux*, Direction générale de l'éducation des adultes, 1982, p. 2.
2. *Ibid.*, p. 3.

leur domaine. Elles ou ils doivent avoir une bonne hygiène personnelle et des notions de chimie et de physique (électricité).

Connaissances générales du métier

Les électrolystes doivent reconnaître les limites de leur métier et savoir quelle est leur responsabilité civile et professionnelle. Elles ou ils doivent aussi se soucier de maintenir leurs connaissances à jour.

Habiletés cognitives

Pour exercer convenablement leur métier, les électrolystes doivent :

- avoir le sens de l'organisation;
- être capables de faire des choix;
- posséder une bonne conscience professionnelle;
- avoir de la facilité à s'adapter aux nouvelles techniques;
- avoir le sens des responsabilités;
- avoir du jugement;
- avoir de l'assurance (confiance en soi).

Habiletés perceptives

Finalement, les travailleuses et les travailleurs doivent avoir de la dextérité et une grande acuité visuelle.

4.3 Comportement

Parmi les principales attitudes nécessaires pour exercer convenablement le métier d'électrolyste, il faut mentionner :

- la patience;
- la discrétion;
- la politesse;
- l'amour du travail;
- l'écoute attentive;
- l'honnêteté;
- la minutie;
- la ponctualité;
- le calme;
- la disponibilité;
- la capacité de motiver;
- la propreté;
- la bonne humeur;
- la bonne santé mentale et physique;
- l'entregent.

5. Formation

Les participantes à l'atelier d'analyse de situation de travail ont été invitées à faire des suggestions concernant la formation des électrolystes.

5.1 Objectifs de la formation

La formation professionnelle vise à permettre à la personne d'acquérir les habiletés nécessaires pour qu'elle puisse exercer adéquatement son métier, évoluer sur le marché du travail et assurer sa croissance professionnelle.

Les participantes à l'atelier ont insisté sur l'importance de l'apprentissage pratique des traitements. Elles estiment que les personnes qui reçoivent la formation actuelle ont de bonnes connaissances théoriques mais qu'elles manquent de connaissances pratiques.

Les spécialistes suggèrent, en particulier, d'offrir aux élèves une formation pratique, de leur enseigner les petits trucs du métier et de consacrer plus de temps à l'épilation du visage plutôt qu'à celle des jambes, comme elles ou ils seront appelés à le faire sur le marché du travail.

Les établissements d'enseignement devraient également offrir aux électrolystes du marché du travail la possibilité de se perfectionner.

5.2 Suggestions d'ordre pédagogique

Les enseignantes et les enseignants en épilation à l'électricité devraient être qualifiés et compétents. Il faudrait d'ailleurs exiger qu'ils ou elles possèdent cinq années d'expérience en épilation à l'électricité et soient titulaires du diplôme de formation professionnelle dans ce domaine.

Il faudrait également prévoir des sessions de perfectionnement pour le personnel enseignant. Ces sessions pourraient durer deux jours et avoir lieu à l'occasion des congrès d'électrolystes.

5.3 Suggestions relatives aux stages

Selon les spécialistes du métier, il serait très difficile d'organiser des stages dans les salons d'esthétique car la clientèle accepterait difficilement de recevoir un traitement par une ou un stagiaire. Pour cette raison, il faudrait organiser des stages d'observation.

Certaines participantes à l'atelier d'analyse estiment qu'il serait préférable de remplacer les stages par de fréquentes visites dans des salons ou par des rencontres organisées en collaboration avec les commissions scolaires, les associations et les entreprises. Selon elles, les élèves auraient alors l'occasion de connaître les conditions réelles d'exercice du métier.